

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 18 mai 2012 au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, au 111, 4^e Avenue à 16 h 30, dont avis de convocation a dûment été transmis à chacun des membres du conseil en date du 14 mai 2012, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence de madame Françoise Cormier :

Françoise Cormier
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Sont absents:
Denis Laporte
André Picard
Daniel Leblanc

Est également présent Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

R 207- 2012

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de nommer Françoise Cormier, présidente d'assemblée.

ADOPTÉ

208- 2012

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Madame François Cormier ouvre la séance et constate le quorum en notant que l'avis de convocation a été signifié le 18 mai 2012 par écrit, tel que requis par le Code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

R 209- 2012

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la renonciation de l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 14 mai 2012.

ADOPTÉ

R 210- 2012

ANNULATION DU PREMIER APPEL D'OFFRES – BÂTIMENTS DU MOULIN FISK

ATTENDU QUE les 2 soumissions reçues pour la construction d'un nouveau bâtiment au parc du Moulin-Fisk étaient non conformes lors du premier appel d'offres terminé le 7 mai 2012;

ATTENDU QUE le conseil n'avait pas adopté de résolution pour annuler officiellement le premier appel d'offres lors de la séance ordinaire du 7 mai étant donné qu'il ne voulait retenir aucune des soumissions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau, appuyé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers d'entériner la décision du directeur général d'annuler le premier appel d'offres et de

procéder à un nouvel appel d'offres pour la construction d'un nouveau bâtiment au parc du Moulin Fisk.

ADOPTÉ

R 211-2012

SOUSSIONS – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PUBLIC AU PARC DU MOULIN-FISK

Le Conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les la construction d'un bâtiment public au parc du Moulin-Fisk, à savoir :

soumissionnaires	PRIX (avant taxes)
Les habitations Monts-Blancs	35 235 \$
Les constructions Maxima inc.	39 058 \$

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de « Les habitations des Monts-Blancs inc. », laquelle est la plus basse conforme.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 h 45.

Françoise Cormier,
présidente d'assemblée

Pierre Rondeau,
directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Françoise Cormier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.